



Saint-Symphorien de Marmagne

VIE COMMUNALE

VIE ASSOCIATIVE

Bulletin Municipal **2022**

PROJET DE CLASSEMENT DU SITE DE « LA BRÉCHOTTE - LE PRÉ PAUTET »



Chez nos voisins de la commune d'Uchon, un dossier est en cours pour le classement et la protection de la Forêt de la Ravière. La procédure de classement est déjà bien avancée et c'est la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui est en charge de l'instruction du dossier qui permettra de sauvegarder l'environnement de la Perle du Morvan.

Au sud de ce secteur et dans le prolongement du Bois de la Ravière, le long du GR 131, sur la commune de Saint Symphorien de Marmagne, on trouve également de magnifiques chaos granitiques avec de nombreuses « pierres aux bassins », ainsi que des pierres de légendes telle que « la mai de la pierre au cran ». Lors de la visite de ce secteur par les responsables de la DREAL, ceux-ci nous ont proposé d'intégrer ce secteur dans le projet de site classé du Bois de la Ravière.

Conscient de l'importance de la protection de notre patrimoine naturel sur ce secteur de la « Bréchotte et du Pré Pautet », le Conseil Municipal a donné un avis favorable à ce projet. Il s'agit d'un accord de principe avant de connaître quelles sont les parcelles qui pourraient être intégrées dans ce périmètre de protection et de classement.



MAIRIE

T. 03 85 78 20 74
mairie-st-symphorien-de-marmagne@wanadoo.fr

77 route du Mesvrin
 Ouvertures au public

- Tous les matins : 8 h 45 - 11 h 45
 Fermée le samedi
- Sur rendez-vous
 les après-midi des lundi, mardi, mercredi et vendredi

AGENCE POSTALE

T. 03 85 78 32 54
 Ouverture
 Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 45 - 11 h 45
 Samedi : 9 h - 11 h. Fermée le jeudi

Directeur de publication : Jean Pisseloup
 Crédit photos : Mairie et M. Raymond Chavet pour la couverture
 Dépôt légal : 2022
 Conception et impression : S2E Impressions - Marsannay-la-Côte

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

LES ÉCOLES	04
BIBLIOTHÈQUE	05
TRAVAUX.....	06
PLAN DE FAUCHAGE	08
EXPLOSION DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES.....	09
BUDGET	10
TALENTS SYMPHORINOIS	11
MANIFESTATIONS.....	12
CCAS.....	14
ÉTAT CIVIL	15
MÉDAILLES COMMUNALES	16
DEUX GRANDES RENCONTRES.....	16

ASSOCIATIONS

GROUPEMENT DE CHASSE.....	17
LES AMIS DES ÉCOLES.....	18
CANTINE ET GARDERIE	19
CONCOURS CHEVAUX DE TRAIT.....	20
A.A.P.P.M.A.	22
THÉÂTRE INTERLUDE	22
CLUB DU RENOUVEAU.....	23
CREUSOT VÉLO SPORT.....	24
ST SYMP'ANIMATION	26

ÉDITO

Chères Symphorinoises, chers Symphorinois,

Après une pandémie de COVID inédite, nous sommes désormais confrontés à une nouvelle crise, mais cette fois-ci énergétique, suite à un conflit provoqué par la Russie qui a envahi l'Ukraine. Nouvelle crise qui a fait bondir les prix du gaz et de l'électricité de manière démesurée, et qui met nos collectivités en danger pour équilibrer les comptes de fin d'année. Pour notre commune, des mesures ont été prises très rapidement et même par anticipation pour permettre des économies d'énergie, en particulier en ce qui concerne l'éclairage public et la limitation des températures dans les bâtiments publics, mais il faudra d'ores et déjà d'autres idées pour obtenir des économies substantielles nous permettant de faire face à cette inflation.

Dans un esprit de responsabilité collective, jusqu'à ce jour, et malgré tous ces aléas, toute l'équipe municipale s'est engagée à garder les mêmes services, toujours avec la même qualité et sans participation financière supplémentaire à la charge de la population. Mais pourrions-nous le faire encore longtemps ? Sachez que nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir et pour améliorer encore notre sobriété énergétique sur l'ensemble de la commune.

Entre le dérèglement climatique à l'origine des périodes de sécheresse, la crise économique consécutive à des tensions politiques, les inquiétudes sur l'approvisionnement énergétique, une période de fortes turbulences très inquiétantes est à craindre ; ce qui nous laisse présager que la fin de ce mandat ne sera pas un long fleuve tranquille.

Après ces perspectives plutôt pessimistes, il faut noter que la fin de la pandémie avait marqué une reprise d'activité rassurante. Au niveau associatif, à la lecture de ce nouveau bulletin municipal, vous verrez que de nombreuses manifestations ont animé notre commune, proposant ainsi des instants de vivre-ensemble et de rencontres importants par rapport à ce que nous avons vécu précédemment lors de cette pandémie. Toutes les activités concernant les écoles ont enthousiasmé les élèves et les parents,



Le maire,
Jean Pisseloup

j'en veux pour preuve le succès remporté par la kermesse organisée en fin d'année scolaire dans nos locaux techniques en bordure du Mesvrin, et la foule de marcheurs qui ont participé à la marche Autun Le Creusot organisée par St Symp'anim. Il est d'ailleurs important de noter que notre territoire attire de nombreuses animations diverses externes. Cette année nous avons accueilli plusieurs courses à pied de longue distance (trails), le rallye de la châtaigne, des courses cyclistes, ... sans oublier un concert de saxophones. Félicitations également à tous nos talents locaux qui se sont illustrés dans des expositions artistiques ou qui se sont distingués dans des concours de différentes natures, je pense notamment à nos agriculteurs qui sont récompensés pratiquement tous les ans pour la qualité de leur production. Ils sont mis à l'honneur dans ce bulletin.

Notre déception vient principalement de notre boulangerie qui vient de fermer pour la deuxième fois. Après de longs mois de procédures administratives, et la décision de fermer définitivement les locaux par les derniers exploitants, sans même nous en informer, nous venons seulement de récupérer notre bien. Le conseil municipal, après réflexion, et bien conscient des difficultés qui seront sans doute rencontrées pour le maintien de cette activité, a néanmoins décidé de lancer de nouveau une annonce de manière à retrouver un repreneur.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et je remercie également tous les rédacteurs qui se sont impliqués pour présenter ces différentes rubriques. Notre territoire a des atouts indéniables mais aussi des faiblesses, il est nécessaire de les prendre en compte pour le rendre encore plus attractif et convivial. Je compte sur vous pour nous aider dans cette démarche et toute l'équipe municipale reste à votre écoute. En attendant, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et je remercie de nouveau toutes les personnes qui animent la commune et concourent à sa vitalité.

LES ÉCOLES

À la rentrée de septembre 2022, c'est avec joie que nous avons accueilli nos 78 élèves après la traditionnelle pause estivale et une fin d'année scolaire 2021/2022 encore perturbée par le covid.

Remaniement de l'équipe enseignante

Cette année est également marquée par un remaniement de l'équipe enseignante : Mme MAUCELLI a laissé sa place à Mme GANDELLE dans la classe des CM1-CM2. Le temps scolaire est partagé avec Monsieur DERUELLE qui assure une journée avec les CE et une journée avec les CM (jour de décharge de la directrice).

Monsieur DERUELLE était déjà présent pour remplacer Mme MAUCELLI l'année scolaire dernière et il avait participé au spectacle de fin d'année avec les enfants, alors qu'il était tout juste remis lui aussi du COVID. Il avait fait sensation auprès de l'assemblée par son accompagnement à la guitare !

Rétrospective des activités 2021-2022

Malgré les jours perturbés tout au long de l'année et une date reportée en mai, les enfants ont pu faire leur carnaval dans les rues du village pour leur plus grand plaisir de pouvoir renouer avec cette fête traditionnelle aux écoles.



Un spectacle de Noël reporté... Le Père Noël n'a pas pu venir faire sa distribution des cadeaux aux écoles à cause de plusieurs cas parmi les élèves et enseignants avant les vacances de Noël ...il est venu discrètement pendant les vacances et les enfants ont découvert leurs cadeaux sur leurs tables ainsi qu'un petit mot laissé dans chaque classe ... quel dommage !

Et puis le spectacle qui devait être offert aux enfants a été décalé au printemps mais ça valait le coup d'attendre ! Les enfants ont adoré ! La Compagnie de la Petite Lune les a fait voyager, chanter, danser pendant près d'une heure. Un beau moment de détente et tout le monde a participé !

Et puis en fin d'année un moment magnifique de retrouvailles pour une grande fête !

Difficilement à cause du contexte sanitaire, une grande fête pour les enfants s'est organisée sur le parking près des locaux communaux avec les enseignants, les Associations Amis des Ecoles, Cantine scolaire, garderie, les parents et les familles.



Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas vu cela ! Quel élan de joie pour finir l'année et remettre du baume au cœur de tout le monde !

Les grands de CM2 se sont vus remettre une calculatrice et un diplôme « symbolique » pour finir leur scolarité.

Ce fût une pleine réussite selon l'avis de tous ...

La fresque qui décore la cour de l'école primaire et le préau, commencée l'année scolaire précédente, a aussi pu être inaugurée avec les parents et intervenants lors d'une petite réception très sympathique en fin d'année scolaire.

Voici les différents projets (faits ou à venir pour cette année scolaire), ils concernent tous les élèves :

- Déplacement pour aller voir le spectacle le chant des sirènes, à l'Arc au Creusot, le vendredi 9 septembre 2022
- Exposition photos par Le photo club du Creusot : les enfants ont pu voir toutes les maisons de Saint Symphorien de Marmagne ainsi que plusieurs dizaines de châteaux de la région le 3 octobre 2022. Beaucoup d'entre eux ont retrouvé leur maison ! Un projet de travail sur la base de cette exposition sera fait par Mme PORTRAT avec les GS-CP
- Participation au Téléthon : fabrication d'un objet dont la vente sera au profit du Téléthon le jeudi 1^{er} décembre 2022. C'est maintenant un rendez-vous incontournable pour les enfants ...
- Spectacle de Noël offert par la municipalité le vendredi 9 décembre l'après-midi.

Chaque année un spectacle est offert aux enfants au moment de Noël. Cette année la Directrice a choisi une pièce de théâtre intitulée « La Tête de Mule » par une troupe de Fontaine d'Ouche, pour l'ensemble des enfants.

Quant aux autres activités :

La maternelle travaille tout au long de l'année sur un projet autour d'une ferme pédagogique et commence l'apprentissage de l'Anglais !

Les plus grands (CE et CM) continuent les séances de piscine (il faut rattraper les séances supprimées à cause de l'épidémie ...) et une nouvelle activité « physique » voit le jour : « Les Activités Physiques Quotidiennes » elles ont pour objectif de faire bouger les enfants, un peu chaque jour (sauf les jours où l'Education Physique et Sportive est prévue dans l'emploi du temps de l'enseignant) à travers une marche autour de l'école, des activités dans la cour de récréation, des étirements etc.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale s'adresse à tout public :

- Petits enfants,
- Adolescents,
- Adultes.

Une fois par mois les enfants des écoles s'y déplacent pour choisir des livres et écouter des histoires.

Vous y trouverez des ouvrages variés de tout genre.

Tous les bénévoles ont à cœur de maintenir cette activité dans notre petit village et seront ravis de vous accueillir, de vous conseiller

**Les lundis de 15h à 17h
et les mercredis de 15h à 18h.**

N'hésitez pas à franchir la porte, ils ont besoin de vous pour faire exister cet espace de vie ! et si vous ne pouvez pas vous déplacer vous apporter à domicile des livres de votre choix.

L'accès à la bibliothèque et le prêt sont GRATUITS !





RÉFECTION DE LA RUE TAPIN ET DU PARKING DE LA RUE LE PELLETIER

La rue la plus ancienne de Saint Symphorien de Marmagne, la rue Tapin, a été remise en état par un encaissement et un revêtement bi-couche.

La liaison entre la route de la Brume et la rue du Château d'eau est désormais assurée, facilitant ainsi la circulation dans le cadre de manifestations importantes dans le secteur des écoles et de salle René Beaucarnot.



Pour des questions de sécurité, cette voie sera mise en sens unique à partir de l'intersection avec l'entrée du parking située au-dessus de la garderie.



De même, le **parking de la rue Le Pelletier** a été repris et goudronné. Le tracé des places de stationnement sera réalisé ultérieurement par la CUCM de manière à assurer la sécurité. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par la SNTPAM d'Etang sur Arroux pour un montant de 32 458 euros. Une subvention de 5 200 euros nous a été attribuée par le département, et ces deux extensions de voirie sont également soumises à la commission des chemins ruraux de la CUCM pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre d'investissement au niveau de notre voirie.

Restauration du toit de notre école maternelle

Comme nous l'avions signalé lors de notre précédent bulletin municipal, ce toit de forme arrondie avait été conçu et recouvert de zinc sur toute sa surface à la construction du bâtiment. Les effets de dilatation du zinc au cours du temps ont provoqué des fuites qui se sont avérées très importantes au niveau des joints de raccordement des feuilles de zinc. Le toit a été repris complètement et, tout en gardant le support, le zinc a été remplacé par des feuilles de toile étanche spécialement conçues pour des toits de très faible pente comme les terrasses.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise locale de couverture de Sylvain Brague, pendant les vacances de Pâques, pour un montant de 30578 euros.

Le département nous a accordé une subvention de 5 293 euros et l'Etat (DETR) 7 527 euros.



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SUR LES DEUX SECTEURS D'AGGLOMÉRATION ET SUR LA TRAVERSÉE DU PONT DU MESVRIN

Le secteur de la route du Morvan situé entre le chemin des Jarreaux et la route de Martigny (autrefois appelé « La Halte ») est délimité par deux panneaux indiquant l'entrée en agglomération et par conséquent une limitation à 50km/h.

Il s'agit d'un secteur de la route départementale n°61 où la circulation est particulièrement dense et importante. Les derniers comptages réalisés sont assez significatifs : le débit moyen journalier dans les deux sens de circulation atteint 3200 véhicules les jours de semaine ouvrés, avec une proportion de 10% de poids lourds. Le nombre d'excès de vitesse moyen est de 9%. Deux sorties de lotissements, de nombreuses sorties de propriétés individuelles, des activités artisanales et commerciales sont situées de part et d'autre de cette voie très fréquentée où la visibilité n'est pas optimale du fait de courbes assez importantes.

La traversée de notre bourg centre est actuellement limitée à 30 km/h entre la mairie et l'intersection avec la rue Tapin de manière à sécuriser les deux secteurs occupés par les écoles, les salles municipales et les parkings. Il est important de rappeler que sur ces deux portions de route du Mesvrin et route de la Brume, la règle de la priorité à droite est appliquée, mais pas toujours respectée. La circulation est certes moins dense que sur la route du Morvan, mais la présence des enfants des écoles nécessite le renforcement des conditions de sécurité.

Pour ce qui concerne la traversée du pont du Mesvrin, suite à un accident grave, le passage entre les parapets est désormais limité à une seule voie et à 30 km/h avec un sens de passage prioritaire. Un trottoir sécurise la traversée des piétons.

Des réunions ont été organisées entre les responsables de la DRI, de la CUCM et de la mairie pour la mise en place de mesures de sécurité et d'équipement supplémentaires de manière à accroître la vigilance dans la traversée de ces lieux sensibles où la réglementation n'est pas toujours respectée soit par négligence soit par habitude. Dans un premier temps il a été décidé d'installer des radars pédagogiques route du Morvan au niveau des deux entrées d'agglomération ; des aménagements d'entrée d'agglomération seront entrepris si ces radars ne sont pas assez dissuasifs.

Pour les deux autres secteurs, des signalisations lumineuses type flash seront installées sur les panneaux existants de manière à rappeler qu'il existe un réel danger. Ces installations sont toutes alimentées par panneaux solaires et sont installés par la CUCM.

Tous les équipements sont à la charge de la commune (14 461 euros pour les radars pédagogiques et 6613 euros pour les flashes lumineux) et subventionnés à hauteur de 5411 euros par le département dans le cadre des amendes de police.



SAMEDI 26 JUIN 2022

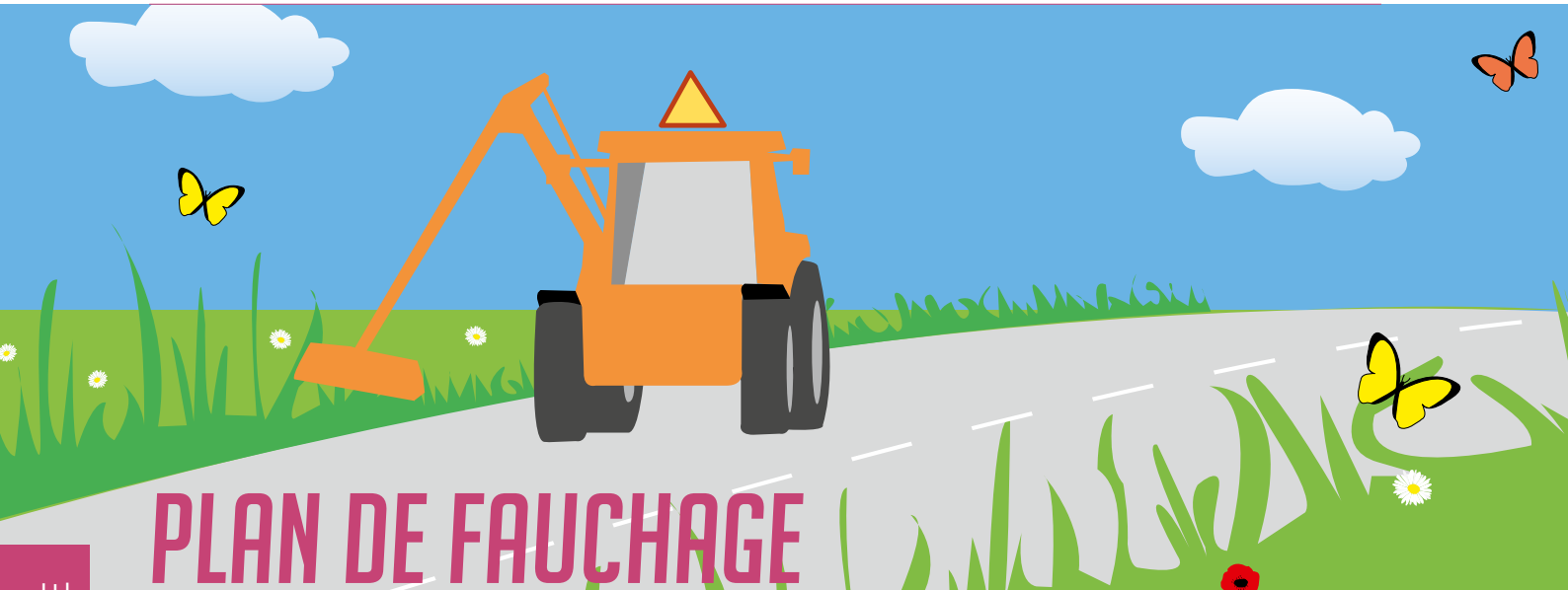
Désherbage du cimetière

Une vingtaine de personnes volontaires se sont réunies en cette matinée estivale pour apporter leur contribution à l'entretien du cimetière. Avec la fin de l'utilisation des pesticides, la configuration du cimetière (pentes, ruissellement des eaux...) rend la tâche difficile pour trouver des solutions d'entretien de notre cimetière.

À ce jour, seul le désherbage manuel est possible pour que le cimetière reste propre de toutes mauvaises herbes. Il n'est pas possible de bitumer les allées, semer du gazon reste trop onéreux ... alors merci à tous ces bénévoles d'un jour pour leur aide !

Un pot de l'amitié en remerciement s'est tenu en Mairie le lundi 18 juillet.





PLAN DE FAUCHAGE POUR LES BAS-CÔTÉS DES ROUTES COMMUNALES

Plan de fauchage pour les bas-côtés des routes communales adopté en conseil municipal le 9 juin 2022.

Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces publics pour améliorer la biodiversité, la municipalité a fait le choix de mettre en place une nouvelle méthode de fauchage des accotements.

Dans les faits, il s'agit de faucher uniquement les bas-côtés des voies de circulation ainsi que les dégagements de visibilité.

Cette phase réalisée en deux passages « dits de sécurité » s'étalera de mi-avril à mi-juillet. Puis dans

un deuxième temps, après la saison estivale, les services techniques procéderont de mi-septembre à fin novembre au fauchage intégral des bords de route (accotements, fossés, talus).

Un travail de cartographie et de hiérarchisation des voies a été mené pour distinguer au cas par cas notamment les voies prioritaires nécessitant dès le deuxième passage un fauchage intégral.

Le département de la Somme présente des paysages et des espaces naturels diversifiés, dont la qualité est reconnue sur le plan national et international, la qualité des espaces naturels sensibles de l'est étant également reconnue. Aussi, pour protéger ce patrimoine remarquable, le Conseil général s'est engagé à porter, à travers son Agenda 21, différents plans d'action pour préserver l'environnement et notamment la biodiversité.

Le plan de gestion des dépendances, avec le fauchage raisonné et le choix du zéro phyto sur nos bords de routes et abords du canal, traduit l'engagement de notre collectivité en faveur du développement durable.

Hauteur de coupe 8 cm

Passage sur l'accotement sur une largeur de l'outil et dégagement de visibilité.

1 ère et 2 ème coupe

Hauteur de coupe 8 cm

Accotement et dégagement de visibilité dans les carrefours et les virages dangereux.

3 ème coupe

Les bords de routes :

- abritent des fleurs sauvages parfois devenues rares dans notre département,
- constituent pour la faune (insectes, oiseaux, ...) des lieux de vie, de reproduction et de nourrissage,
- peuvent être de véritables « corridors biologiques », reliant les milieux naturels les uns aux autres.

Zéro phyto :

une nouvelle image de nos routes

- préserver notre biodiversité (faune flore)
- protéger notre ressource en eau.

Les bords de routes, un espace à entretenir :

- assurer la sécurité des usagers en dégagant la visibilité dans les courbes et les carrefours,
- éviter la prolifération d'espèces végétales indésirables ou invasives.

Fauchage raisonné la technique :

Ajuster la hauteur de coupe à 8 cm du sol.

Faucher les accotements sur une largeur d'outil et dégager les carrefours et les courbes pour la sécurité.

Lutter contre les plantes invasives.



Avantages du fauchage raisonné :

- économie de carburant,
- diminution de l'usure du matériel,
- diminution des risques de projection sur les usagers,
- limitation de la prolifération des lapins.

«
Idée préconçue :
herbe coupée plus
rase repousse
moins vite.
»



EXPLOSION DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES

Les collectivités sont durement frappées par l'explosion des coûts énergétiques, nous sommes contraints à décider des plans de sobriété qui incluent des mesures telles que la diminution des températures de chauffe, la réduction horaire ou géographique de l'éclairage public, ou la limitation des plages horaires d'ouverture des bâtiments.

MISE EN PLACE D'UNE RÉSERVE D'EAU



Suite aux sécheresses successives de ces dernières années, la Communauté Urbaine a mis en place une aide financière aux agriculteurs et aux communes pour la mise en œuvre de retenues ou de captages d'eau afin d'améliorer l'abreuvement des animaux.

La commune de Saint Symphorien a déposé un dossier pour un projet de stockage d'eau dans une citerne de 5000 litres qui serait installée sur la propriété de la commune dans une parcelle située à proximité des locaux de la rue du Lavoir.

Cette réserve serait alimentée par les anciennes sources captées au niveau du Bois de Bourdeau et qui servaient antérieurement à alimenter notre château d'eau.

Ces captages ne sont actuellement que partiellement utilisés et les excédents sont déversés dans les eaux de pluie.

Une borne de distribution gratuite de l'eau serait installée le long de la rue du château d'eau.

Le coût des travaux est estimé à 10 776 euros et le fond de concours mis en place par la CUCM permettrait une prise en charge à hauteur de 40% de cette dépense.

Quelle que soit leur ampleur, ces mesures ne permettront pas d'absorber la hausse exponentielle des charges énergétiques. Les hausses subies sont en effet d'une telle ampleur que c'est la question du bouclage même du budget 2023 qui est aujourd'hui posée.

La commune a dû renouveler un contrat de fourniture de gaz en Octobre 2022. Le prix du Kw/h a été multiplié par 7. De ce fait la prévision budgétaire 2023 pour le gaz dans l'ensemble des bâtiments communaux passe de 7000 euros à environ 50 000 euros !

Nous n'avons pas encore d'estimation du coût de l'électricité à venir mais nous pensons que les prévisions budgétaires vont au moins être doublées sur ce poste énergétique.

L'extinction nocturne de l'éclairage public

Un peu d'histoire ...

L'extinction nocturne était une réalité dans l'immédiat après-guerre où la population savait que les « lumières s'éteignaient » à minuit. Avec la baisse du coût de l'énergie fossile et nucléaire dans les années 60, la plupart des communes ont pu se payer le luxe de maintenir l'éclairage toute la nuit. Toutefois, depuis une dizaine d'années, de plus en plus de communes, dans une démarche de sobriété énergétique ont pris le tournant de l'extinction nocturne.

Compte-tenu de la période actuelle, le conseil municipal s'est interrogé sur la nécessité de maintenir l'éclairage public allumé en pleine nuit alors que les déplacements sont fortement réduits.

La municipalité s'est donc montrée volontaire pour mettre en place une extinction de l'éclairage public entre 22 heures et 6 heures du matin, dans l'ensemble du village en période

hivernale. La coupure totale de l'éclairage sera faite du 1^{er} Mai au 30 Août.

Questions/Réponses

Pourquoi lancer cette réduction maintenant ?

La commune a procédé progressivement à la réduction de l'éclairage public en 2016, puis en 2018. La période hivernale limite fortement les déplacements piétons et cyclistes de 22h à 6h du matin.

Pourquoi ne pas éteindre un lampadaire sur deux ? Cela est à étudier techniquement en raison des branchements et programmations

Pourquoi ne pas laisser allumées les voiries principales ?

Si les voiries principales devaient rester allumées, cela serait pour la sécurité des piétons et cyclistes. Or, en cette période, ce type de déplacement est plutôt rare. Les voitures, quant à elles, ont des phares et la vitesse maximale de 30 km/h incite à rouler modérément.

Y-a-t-il un risque pour la sécurité ?

55 % des cambriolages ont lieu entre 14h et 17h ou pendant les vacances, quand les maisons sont vides. Parmi toutes les villes ayant initié une démarche d'extinction, aucune n'est revenue en arrière pour de telles raisons de sécurité.

Les taxes vont-elles baisser avec l'extinction de l'éclairage public ?

10.000 € d'économies annuelles sur le budget communal représentent environ 4,50 € par habitant. Dans le même temps, l'État continue à pratiquer la baisse des dotations. Ces économies contribuent donc à donner des marges de manœuvres à la commune et, à terme, de modérer la nécessité des hausses d'impôt.

BUDGET

Un budget de résilience et d'ambition en 2022 et un budget restreint pour 2023

Le budget primitif 2022 est un budget de résilience et d'ambition : Résilience parce qu'il nous a fallu assumer un contexte sanitaire qui faisait peser des incertitudes sur nos capacités financières et ambition parce que quelques projets devaient être finalisés (école numérique des écoles, toit de l'école maternelle, la sécurité de la traversée du village, la sécurité de l'accès à la garderie...) et en parallèle la programmation pluriannuelle d'investissement devait cheminer avec l'aide de la CUCM en grande partie pour les investissements pour nos infrastructures, les transports, les acquisitions de matériel (la rue Tapin et le parking Le Pelletier, le broyeur et nouveau camion notamment) ...

Le contexte financier de cette fin d'année est difficile. L'année 2022 a encore été impactée par la crise sanitaire, puis les difficultés liées à la guerre en Ukraine se sont fait sentir et en cette fin d'année les difficultés liées aux coûts énergétiques notamment ont durement impacté nos finances... (il faut multiplier par 7 le prix kwatt du gaz pour chauffer les bâtiments !)

Nous allons donc, pour faire ce budget 2023, maintenir le cap de la prudence, tout en prévoyant les crédits nécessaires pour un service rendu de qualité raisonnée et raisonnable. Le budget 2023 sera un budget rigoureux !

Pour mettre en oeuvre les ambitions de notre plan de mandat, il va falloir revoir nos priorités, trouver des financements auprès du Conseil Départemental ou de l'Etat sinon les finances de la commune ne suffiront plus pour faire des projets d'investissement.

Il ne faut pas se cacher la vérité... les finances des communes vont mal en cette fin 2022 et l'année 2023 sera dure pour tout le monde. La municipalité de Saint-Symphorien de Marmagne va faire tout son possible pour équilibrer son budget en réduisant les investissements et les dépenses possibles, alors forcément il y aura des habitudes à changer, des dépenses pour améliorer la qualité de vie des habitants qui seront peut-être reportées ...

Le budget 2022 était équilibré ainsi (arrondis et uniquement les dépenses et recettes réelles, sans les écritures budgétaires annexes)

VIE COMMUNALE

EN DÉPENSES (budget global voté mais principales dépenses listées)

BUDGET PRINCIPAL : 1 212 510 €

... dont fonctionnement
804 693 €



... dont investissement
407 816 €

Dépenses principales de fonctionnement :

Charges de fonctionnement général	209 484 €
Dépenses de personnel	244 050 €
Autres charges de gestion courante.....	60 000€
Charges financières et de provisions.....	73 982 €
Investissement.....	170 000 €

Principaux programmes d'investissement :

Toit école maternelle	28 226 €
Sécurisation traversée village	28 226 €
Escaliers garderie	8 100 €
Broyeur accotements.....	13 100 €
Fin de l'enfouissement des réseaux route du Morvan	30 000 €
Rideaux bibliothèque	2 934 €

EN RECETTES (budget global voté mais principales recettes listées)



Recettes principales de fonctionnement :

Impôts et taxes.....	399 387 €
Dotations de l'État.....	173 326 €
Produits de gestion communale.....	47 000 €
<i>(locations salles, remboursements de charges diverses)</i>	

Principaux programmes d'investissement :

Subvention École numérique	7 350 €
Aide État toit de l'école.....	7 527 €
Aide Conseil Départemental toit de l'école	5 293 €
Amendes de police pour radars	5 100 €
Fonds de concours CUCM voirie	en cours de versement
Fonds de concours CUCM broyeur	en cours de versement
Autofinancement.....	170 000 €

QUELQUES **TALENTS** SYMPHORINOIS

Madame **SPLINT Ella**, sculptrice de pierres exceptionnelles et habitante au hameau « Les Lièvres » nous a fait partager ses œuvres et sa passion pendant une dizaine d'années.



Sa dernière exposition a eu lieu au passage couvert à Autun en mai 2022

Elle a regagné son pays natal, la Hollande en cette fin d'année ... mais on peut la suivre sur son site <http://www.ellasplint.eu/>

Madame MOREAU, une maman artiste peintre
Le 17 avril 2022, en qualité d'élève de l'artiste peintre et enseignante Sandrine GAY, Amandine a exposé quelques-unes de ses créations à MONTCHANIN
De belles œuvres que nous espérons découvrir prochainement lors d'une exposition à St Symphorien ... à suivre ...



L'apprentissage mis à l'Honneur avec Thomas

Thomas DUVERNE a été récompensé en Préfecture de Saône-et-Loire lors de la cérémonie de remise des prix de l'Apprentissage, organisée par la société des membres de la Légion d'Honneur



L'apprentissage et le soutien aux jeunes étant devenus grande cause nationale pour la SMLH, huit jeunes Saône-et-Loiriens ont été mis en avant pour leur parcours se démarquant des autres, tant dans leur capacité à s'accrocher que pour leur dévouement et leur réussite.

Des jeunes qui ont souvent déjà été récompensés lors de concours dans leur domaine aussi divers que variés, la mécanique, charcuterie, aménagements paysagers, économie et social...

Récompensé dans l'agriculture



La cérémonie n'avait pas pu se dérouler depuis deux ans, la faute à la crise sanitaire. Ainsi, « le Département de Saône-et-Loire rattrape son retard », comme indiqué dans son communiqué, pour mettre à l'honneur ce mercredi à Mâcon les primés du Salon de l'agriculture de l'édition 2022 mais aussi de l'édition 2020 (l'édition 2021 ayant été annulée).

Selon le Département, « la race ovine Charollaise possède à la fois d'excellentes qualités maternelles et de remarquables aptitudes bouchères qui en font une race à viande très recherchée ».



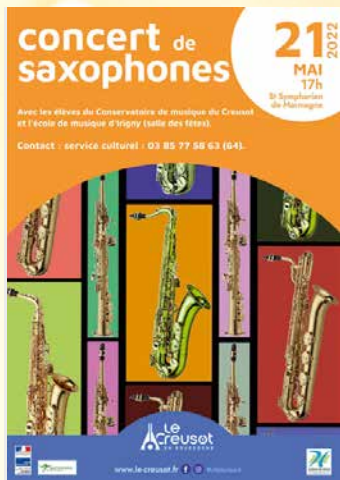
L'OS Mouton charollais présente 18 femelles et 48 mâles au Concours général agricole. Finalement, Sébastien Jeannin, de Souhey, rafle 5 premiers prix, le GAEC de Champagny, de Champagny-sous-Uxelles, 3 premiers prix, **l'élevage Duverne**, de Saint-Symphorien-de-Marmagne, **2 premiers prix**, ainsi que le GARC Berland Luc et Denis, et Pascal Chaponneau, d'Uxeau, un premier prix.

Jeudi 24 février, cinq moutons charollais, choisis parmi les 300 que compte la ferme, sont partis concourir à Paris. Ils sont emmenés par Baptiste et son frère, au Salon de l'Agriculture mais sans leur père Dominique.

Une occasion de plus de rapporter de nouveaux prix. La plupart des récompenses remportées par la famille sont d'ailleurs exposées à l'entrée de la ferme.

MANIFESTATIONS

VIE COMMUNALE



CONCERT DE SAXOPHONES LE 21 MAI 2022



Les saxophonistes de l'école de musique d'Irigny sont venus le samedi 21 mai à Saint Symphorien de Marmagne pour une journée de rencontre autour du saxophone avec les élèves du conservatoire du Creusot ! Ils ont joué un programme commun avec des morceaux de Bruno Mars, Billie Eilish...



Anticipant les caprices de la météo, c'est à l'abri du hangar communal des Trémois que les symphorinois et les autres avaient rendez-vous samedi après-midi pour la fête de la musique. Au programme, le tour de chant de Jean Jean à la guitare et puis celui de Mikado, avec Michel à la guitare, soutenue par la basse. La cantine scolaire était chargée de la partie buvette, restauration.

ON A FÊTÉ LA MUSIQUE SAMEDI 25 JUIN 2022



Bénévoles Cantine Scolaire

MARCHE CREUSOT AUTUN DIMANCHE 1^{ER} MAI 2022



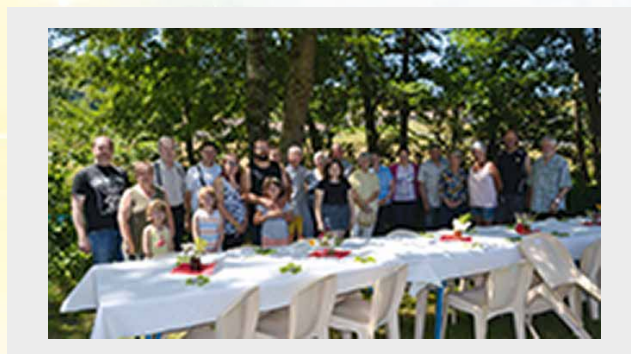
Départ et arrivée : Saint Symphorien de Marmagne à la Salle René BEAUCARNOT. Cette année, quatre parcours ont été proposés pour les marcheurs et exceptionnellement aucun parcours pour les vététistes.

Participation : Au total, 920 personnes ont parcouru les circuits proposés.

Cette participation se décline de la façon suivante :
 6 km : 166 promeneurs / 12 km : 408 marcheurs
 17 km : 252 randonneurs / 24 km : 94 randonneurs
<https://www.marcheautunlecreusot.org/>

LA FÊTE DES VOISINS

Les voisins de la route du Mesvrin se sont retrouvés pour une fête des voisins près du Mesvrin et des locaux communaux, bonne ambiance au rendez-vous ...



LA FÊTE DES ÉCOLES

Plein soleil sur la kermesse des écoles
L'association des parents d'élèves, les Amis des Écoles, présidée par Sébastien Pandolfo, a proposé, la fête qui marque la fin de l'année scolaire. C'est aux Trémois que les familles avaient rendez-vous. Le matin, les enfants ont présenté le spectacle préparé en classe. Après une pause repas, la fête s'est poursuivie avec un stand de karts à pédales, des structures gonflables et des jeux.



LE TRAIL DU MESVRIN LE 2 JUILLET 2022

« Trail du Mesvrin » est une manifestation sportive avec un parcours très vallonné de 15km et ombragé offrant des points de vue et garantissant une expérience sportive inoubliable sur un parcours inédit en Saône et Loire
Ce fut la 2^e édition du trail du Mesvrin.
Avec 61 engagés au départ des 15 km, contre 150 l'an dernier. Une participation en baisse notamment à cause de la chaleur (28°C à l'ombre).



LE RALLYE AUTOMOBILE

Le rallye d'Autun Sud Morvan la Châtaigne 2022 a eu lieu du 19 au 21 Août 2022 et a circulé sur notre commune dans le secteur du Sautot. Ce rallye est organisé par l'ASA Morvan et celui-ci était le 51^e avec un parcours total de 378 km.



LA PHOTOGRAPHIE

Exposition du photo club section aérienne le 2 Octobre.
Une exposition de photos aériennes en collaboration Photo Club du creusot section aérienne et Municipalité s'est tenue à la salle René BEAUCARNOT du 2 au 4 Octobre 2022.

Ce fût un beau moment de partage avec ces passionnés de photographies et les visiteurs.
Les enfants des écoles ont pu aussi apprécier les vues aériennes avec leurs maîtresses et l'une d'entre-elles va prolonger cette visite avec un travail dans l'année.



Les organisateurs et élus lors de l'inauguration



Lors de l'inauguration, aperçu de l'exposition

CCAS UNE PETITE RÉVOLUTION DANS L'ACTIVITÉ

Cette année le CCAS a orienté ses actions vers les jeunes collégiens-lycéens et étudiants en offrant la carte « Avantages Jeunes » à 62 jeunes de la commune.



La carte Avantages Jeunes est une action d'Info Jeunesse soutenue par la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes.

À St-Symphorien de Marmagne, elle est offerte par le CCAS de la commune !

Valable du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année, la carte Avantages

Jeunes propose deux types d'avantages : des avantages permanents valables à chaque présentation de ta carte Avantages Jeunes et des avantages uniques : Ces offres « découverte » sont valables sur présentation de la carte et sur remise du coupon à détacher du livret ou en cliquant sur « En profiter » depuis l'espace personnel.

Rien de plus simple pour les jeunes équipés de smartphone : Active ton espace !

Cette année le choix a été fait de l'offrir à l'ensemble des jeunes concernés mais un retour de satisfaction a été demandé et peu de jeunes se sont manifestés. La reconduction pour l'année prochaine sera à examiner...

Les traditionnelles festivités pour nos aînés

La covid ayant bien perturbé les retrouvailles de nos anciens autour d'un repas, le CCAS avait organisé un après-midi convivial de remise de colis avec une petite réception pour pouvoir passer un moment d'échanges avec certains aînés qui pouvaient faire le déplacement en décembre dernier.

Certes cela ne remplace pas la convivialité du repas mais cela semblait un bon compromis pour tous et en minimisant les risques liés au virus. Cette « formule » a été appréciée par nos aînés.

Le CCAS est toujours vigilant face à cette épidémie et peut-être que les habitudes seront définitivement à revoir, la convivialité oui... toujours... mais dans d'autres conditions et à d'autres moments... le CCAS y réfléchit.

La collecte de dons en faveur du peuple ukrainien réalisée par le CCAS

Les membres du Centre Communal d'Action Social (CCAS) ont organisé une collecte de dons utiles lors des appels nationaux de mobilisation pour ce peuple en guerre.

Les besoins ont été dûment recensés : médicaments, nourriture pouvant se conserver facilement, produit d'hygiène, couvertures ou sacs de couchage...

Les citoyens souhaitant apporter leur aide au peuple ukrainien ont répondu présent pour cette collecte de dons qui ont été ensuite acheminés au Creusot dans un point de collecte avant de partir pour Dijon. MERCI AUX DONATEURS !

Quelques dons par chèques ont aussi été remis à La Croix Rouge du Creusot

VIE COMMUNALE



Révélez LE SAPEUR-POMPIER qui est en vous !

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 84 % des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire.

Pourquoi pas vous ?

On ne vous demandera pas la lune...
Juste votre envie et un peu de votre temps pour aider les autres !

Un engagement indemnisé compatible avec une activité professionnelle et une vie de famille.

- ◆ Vous avez entre 16 ans et 55 ans ?
- ◆ Vous vivez à 10 min d'un centre de secours ?
- ◆ Vous pouvez vous rendre disponible ?

Alors franchissez le pas !

Une formation adaptée, un accompagnement personnalisé...

Vous deviendrez à votre tour acteur du secours de vos concitoyens (secours à personne, incendie, protection des biens et de l'environnement).

Poussez les portes de votre centre de secours le plus proche
Ou contactez-nous : volontariat@sdis71.fr - www.sdis71.fr



C'EST PAS L'ÂGE QUI COMPTE
C'est toi !

SAPEURS POMPIERS DE FRANCE

Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, c'est...

1 796 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

349 SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

83 PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES



39 164 INTERVENTIONS en 2021, dont 30 092 SECOURS À PERSONNE

1 intervention toutes les 13 minutes.

ÉTAT CIVIL

Naissances

LAFLEUR Lincey née le 26 mars 2022
 LABAUNE Valérian né le 09 mai 2022
 MOULIN RENAULD Fabio né le 16 mai 2022
 EVEN Apolline née le 13 juin 2022
 MACEDO Lisandro né le 11 août 2022
 LAUMAILLE Tella née le 3 novembre 2022
 MINNITI Robin né le 10 novembre 2022
 DEVELAY Line née le 23 novembre 2022
 MANGIN Isaline née le 13 décembre 2022

Mariages

Fabrice JANNOT et Valérie PERRIN le 16 juillet 2022
 William SCEUR et Sophie DURQUE le 23 juillet 2022
 Alexandre SERAFIN et Morgan DESLOIRE le 20 août 2022



HOMMAGE René Desbois

Né le 5 février 1928 à Vérosvres dans le Charolais, il a pris pour épouse Marie-Thérèse Sivignon en février 1955 à Curbigny. Quinze jours après les noces, le jeune couple venait s'installer à Saint-Symphorien-de-Marmagne. René y a débuté une carrière d'ouvrier agricole, métier qu'il a exercé pendant 21 ans. En 1976, il quitte le milieu pour la fonction publique territoriale en devenant cantonnier pour la commune de St-Symphorien et ce, jusqu'à l'heure de la retraite, en 1990. René nous a quittés le 8 NOVEMBRE 2021 et nous n'avions pas pu lui rendre hommage jusqu'alors... Nous saluons son épouse qui a quitté la commune pour rejoindre un foyer logement au Creusot. Sa fille, Denise, membre du CCAS nous donnera de ses nouvelles !



Décès

GAUTHEY Louis le 27 décembre 2021
 GILLOT Christian le 31 janvier 2022
 MEURET Martial le 19 avril 2022
 QUINCY Roger le 21 avril 2022
 LABONDE Jean le 12 mai 2022
 PILLOT Marie Thérèse le 29 mai 2022
 GEREAU Xavier le 28 juin 2022
 PIDEAU Armand le 05 juillet 2022
 AIGRET Bernard le 26 juillet 2022
 PREAUBERT Alain le 13 août 2022
 NECTOUX Serge le 08 décembre 2022

MÉDAILLES COMMUNALES

VIE COMMUNALE



Le 28 octobre, deux employés municipaux ont été décorés de la médaille d'honneur récompensant 20 et 30 ans de bons et loyaux services au sein de notre commune.

Carine Commun, responsable des services techniques et administratifs a reçu la médaille d'argent après 20 ans de service rendu au sein de la mairie. Quant à **Michel Gien**, c'est une médaille de vermeil récompensant 30 ans de présence dans l'effectif technique communal qui lui a été remise. Ces médailles d'honneur récompensent non seulement l'ancienneté et le mérite, mais également tout le travail qui a été accompli dans notre collectivité ainsi que leur engagement personnel sans faille qui ont contribué au développement de la commune et fait de celle-ci un lieu où il fait toujours bon vivre. Cette cérémonie a eu lieu à la salle René Beaucarnot en présence du Conseil Municipal, des collègues employés et des familles respectives des deux médaillés. La cérémonie s'est terminée par la présentation de la médaille de la commune, dite médaille de reconnaissance ; et elle a été attribuée pour la première fois aux deux employés pour les services rendus à la population au cours de leur carrière.

DEUX GRANDES RENCONTRES ORGANISÉES DANS NOS LOCAUX

LA POSTE RENCONTRE SES PARTENAIRES

La Poste a lancé une série de quatre réunions avec les maires et agents responsables d'agences postales communales et notre commune les a accueillis pour les agences postales du secteur Nord-Est en Octobre



La branche grand public et numérique de La Poste et la Commission départementale de présence postale territoriale ont rassemblé une partie de leurs partenaires pour une réunion d'information à ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE, le mardi 18 Octobre 2022 à La Maison des associations. Parmi eux, des maires ayant en charge des agences postales communales, leurs agents référents,

des responsables d'espaces commerciaux de La Poste... Différentes pistes d'évolution, d'attractivité ont été évoquées. Les agences postales remplissent les attentes des dirigeants et la population en est satisfaite.

LA DDEN



Les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) du secteur Le Creusot Montcenis Montchanin représentant 16 communes ont été invités à se réunir salle René-Beaucarnot, ce jeudi 29 septembre 2022 Daniel Auduc a présidé la réunion des délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) du secteur Le Creusot Montcenis Montchanin en présence de 22 participants dont Ségolène Merlet, inspectrice de l'Éducation nationale.

GROUPEMENT DE CHASSE DE SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE

Le Groupement des chasseurs de Saint Symphoriens de Marmagne est composé de 14 adhérents. Notre secteur de chasse s'étend de la côte en passant la petite rue, les Petits, la Guillie, la croix de la messe, ainsi que les Guillots et le Pré long.

La principale activité est l'activité cynégétique et la régulation des nuisibles que nous pratiquons d'Août à fin Février ou même avant si des dégâts sont constatés, Nous chassons les petits gibiers à poil et à plumes de façon individuelle, chacun suivant ses désirs et à sa convenance.

Chaque dimanche matin ou toute la journée, nous organisons une battue aux grands gibiers (chevreuils, sangliers), suivant les indices essentiellement relevés.

Nos travaux pour l'ensemble des usagers de la nature

Nous avons oeuvré cette année cinq jours pour nettoyer, élaguer les chemins, ainsi que sécuriser les postes de chasse

Nous entretenons les fossés pour que les chemins restent praticables aux autres utilisateurs de la nature, nous débroussaillons bénévolement entre cinq et douze kilomètres.

Nous serions heureux que l'ensemble des usagers de la nature participe. À cette occasion, nous pourrions organiser un casse-croûte pour l'année 2023 et cela contribuerait à une action citoyenne pour l'ensemble de la commune car la nature appartient à tous les usagers, nous devons tous en prendre soin.

À ce titre, nous remercions la municipalité pour son soutien en nous accordant une subvention annuelle pour l'entretien des chemins.

Nos actions : pour notre et votre sécurité

Nous avons sécurisé les postes de chasse en installant des miradors, nous vous demandons de les respecter pour notre sécurité et aussi votre sécurité si vous venez à choir dessus.

Nous vous demandons de ne pas abîmer les miradors comme cela a été le cas en début de saison.

Tous, nous participons à la régulation et chasse aux nuisibles. En effet, nous avons des piégeurs agréés par la fédération des Chasseurs de Saône et Loire, ainsi qu'un garde de chasse particulier

Nous vous invitons à vous rapprocher de NOUS

Nous vous invitons à nous demander lors de vos manifestations où nous chassons pour que l'on puisse adapter la chasse à vos évènements. A ce titre en ballade individuelle ou en groupe, vous pouvez nous contacter pour que l'on puisse vous informer des lieux où nous sommes.

N'hésiter pas à nous interpeller pour nous demander où se passe la traque, nous serons heureux de vous renseigner.

N'oublions pas que seuls certains chemins sont ouverts et d'autres non... ! bien qu'entretenus, ils restent fermés à la circulation des usagers de la nature.

Nous vous invitons à un moment de convivialité et de détente

En 2023, un repas sera organisé à la salle des fêtes, avec au menu si possible un sanglier mais pas que ..., une autre viande est prévue pour ceux qui n'aiment pas le gibier.

Tous les adhérents y participent et tous les gens intéressés sont les bienvenus, ainsi que les autres membres d'associations de la commune. Nous faisons un effort sur nos tarifs pour les enfants, voire la gratuité pour certains.

Bon Buffet et bonne humeur sont au rendez-vous pour cette journée. À la fin du repas pétanque et promenade facilitent la digestion.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2023.

LES AMIS DES ÉCOLES DE SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE

Créée en 1977, l'association « Les amis des écoles » a pour but de soutenir financièrement les déplacements pédagogiques et culturels des écoles maternelles et primaires de la commune. Ses actions permettent également d'offrir des moments de partage à tous les enfants.



Le bureau, composé de parents d'élèves, se réunit plusieurs fois par an. L'association peut compter sur ses bénévoles, la collectivité (Mairie, bibliothèque, Enseignants) et des entreprises locales afin d'assurer le bon fonctionnement des différentes manifestations.

Les animations de cette année :

- 22/10/2021 : Après-midi festif + goûter Halloween
- 12/11/2021 : Concours de belote ==> 34 équipes malgré le pass sanitaire obligatoire
- 26/03/2022 : Concours de belote ==> 30 équipes
- 24/05/2022 : goûter Carnaval
- Juin 2022 : Tombola
- 02/07/2022 : Kermesse en coopération avec les associations de la Cantine et de la Garderie + Spectacle de l'école.

Les bénéfices des manifestations permettent de financer :

- les sorties scolaires (château Guedelon + Domaine d'Alosnys en 2022 pour tous les enfants),
- différents goûters (spectacle de Noël, Carnaval, spectacle de fin d'année),
- la kermesse de fin d'année,
- Halloween.

Cette nouvelle année scolaire part très bien avec la mise en place de vente de gâteaux à la sortie de l'école et notre 1^{er} concours de belote de la saison qui a explosé les compteurs avec 52 équipes inscrites.

D'autres manifestations sont prévues comme :

- Un Apéro Karaoké (Février 2023)
- 2^{ème} Concours de belote mars 2023
- Concours de pétanque Enfant/Parent
- Classe verte pour les enfants (2 à 3 jours)
- Tombola (juin)
- Kermesse (juillet)

Composition du bureau pour l'année 2022-2023 :

Président : Julien PILLIN

Vice-présidente : Anne St Marc

Secrétaire : Vanessa PILLIN

Secrétaire Adjointe : Daniella HUBLART

Trésorière : Anne Sophie ROSSIT

Trésorière Adjointe : Elodie CREUZET

Contact : Vous souhaitez nous rejoindre, nous transmettre vos idées, vos suggestions, devenir partenaires, n'hésitez plus !

julienpillin1602@gmail.com / 06 11 24 31 57

CANTINE



Notre soirée théâtre a eu lieu courant Mars 2022 avec la Troupe l'éventail de Blanzly que nous remercions vivement. Nous avons enfin pu organiser notre soirée paysanne et mixer avec les plats à emporter le 29 octobre dernier. Cette nouvelle formule a été un succès, et nous remercions notre fidèle traiteur la Maison Lièvre de Montcenis ainsi que l'ensemble des parents d'élèves et habitants du village qui ont répondu présents et qui ont été solidaires à notre action.

Nous remercions la Municipalité pour les prêts de la salle des fêtes, tous les parents bénévoles, les parents d'élèves, les associations de la Garderie, des Amis des écoles ainsi que toute l'équipe éducative. Cette année nous tenons également à remercier chaleureusement nos deux généreux donateurs qui nous ont permis d'offrir un repas italien concocté par la Casa Del Conca d'Oro.

Remerciements particulier à Véronique notre cantinière qui tient le flambeau depuis de nombreuses années, bravo à elle pour son travail accompli.

Nous vous donnons rendez-vous exceptionnellement le **dimanche 12 mars 2023 à 15 h pour notre après-midi théâtre avec la troupe l'Éventail de Blanzly** et nous renouvelons une **vente de plats à emporter le matin du Samedi 18 mars 2023**, mais nous le ferons savoir.

Bonne et heureuse année 2023 !

Stéphanie, Laetitia, Sabrina et Amandine

GARDERIE

Comme l'année passée, le bureau de l'association de la garderie poursuit sa lancée avec Marie CALDERON comme présidente et Amandine DETHOOR comme présidente adjointe avec à leurs côtés notre fidèle Sabrina JOUTY en tant que trésorière et Hélène BEAUCARNOT en tant que secrétaire.

Afin d'assurer le maintien des goûters de qualité à prix minimes ainsi que l'achat de jeux et matériel de bricolage plusieurs ventes et actions seront organisées pour récolter des fonds comme chaque année, notamment la vente de fromage avec le partenariat de M. Lequin.

L'ensemble de l'équipe du bureau remercie la municipalité pour son aide financière et son soutien perpétuel.

Nous remercions également chaque parent d'élèves pour leur dévouement et implication durant l'année écoulée et celle à venir.

Pour rappel, l'accueil des enfants scolarisés ce fait chaque matin de 7h jusqu'à 8h45 et chaque soir de 16h30 à 18h30 durant la période scolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2023.



L'ensemble du bureau a été renouvelé :

Stéphanie Cottet Présidente
Laetitia Perruchot Vice-Présidente
Sabrina Jouty Trésorière
Amandine MOREAU Secrétaire

CHIFFRES CLÉS

32582 € budget année 2021-2022
sans les manifestations

69 enfants inscrits

7 253 repas servis

3,90 € coût repas facturé aux familles

4,95 € coût réel d'un repas supporté par l'association

1 € de participation CCAS par repas pour les enfants dont le QF est inférieur à 810 €

1 550 € de dons

1 agent à la cantine scolaire

2 atsem personnel communal





CONCOURS CHEVAUX DE TRAIT

Depuis 5 ans déjà, le village de Saint-Symphorien-de-Marmagne accueille la finale régionale des chevaux de traits de races Auxois, Comtois et Percheron.

ASSOCIATIONS



Cette année, le 16 juillet 2022, 72 représentants des races se sont présentés à ce concours, à savoir 16 Auxois, 17 Comtois et 39 Percherons, parmi eux un éleveur venait de Divonne les Bains dans le département de l'Ain, à quelques encablures du Lac Léman.

Ce concours est le prélude à la grande finale du mois d'août. Le traditionnel concours de chevaux de trait organisé par le syndicat local de Saint Symphorien de Marmagne et la SFET est le premier concours Modèles et Allures de l'année.

Les pouliches et juments suitées Auxoises, Comtoises, et Percheronnes ont été parfaitement toilettées et nattées.

Les pouliches sont passées aux tests de sensibilisation et de pointage, selon leur âge.

Les sujets sélectionnés provenaient de notre région Bourgogne-Franche Comté mais aussi de Rhône-Alpes Auvergne : les éleveurs du Cantal fidèles à ce concours étaient à nouveau présents ! Ils se sont retrouvés à St Symphorien de Marmagne le 13 août pour les Auxoises pour la Finale Départementale et pour la finale Régionale pour les Percheronnes.

Une vitrine de l'élevage de trait équin qui a rassemblé un large public d'amateurs et de curieux venu admirer ces forces de la nature.

À découvrir en images.



RÉSULTATS

Le 16 juillet 2022

AUXOISES

1 an La Belle de Chalas
2 ans Klochette d'Unetoile
3 ans Jalousie de Bai
Jument suitée Idole de la Sorme

COMTOISES

1 an Louna de la Cote
2 ans Kelly de la Cote
3 ans Joyeuse de Bournat
Jument suitée Elfy du Verger

PERCHERONNES

1 an Laika de Nangle
2 ans Kanelle de Nangle
3 ans Junon de Nangle
Jument suitée Belle de Nangle



Représentante Symphorinoise

Le 13 août 2022

PERCHERON

1 an : Lizette de Nangle
2 ans : Calipso de Nangle
3 ans : Jorane de Nangle
de Serge DUTARTRE
Femelle suitée : islande des Grappes
de l'élevage Elsa BRUGEL (Cantal)

PERCHERON

1 an : Lorette de Nioist de Hubert MASSON
3 ans : Kadriere d'Atout de Clémence
PRIVAT (Cantal)
3 ans : Lorette de Nioist de Hubert MASSON
Femelle suitée : Ila d'AJAIN GAEC
de Froquières



GRANDE FINALE
LE 12 AOUT 2023

A.A.P.P.M.A.

Les Amis du Mesvrin 1ère Catégorie

2022 aura été une année de transition, suite aux élections du bureau invalidées par la Fédération Départementale Pêche pour vice de forme !!!
Le 30 janvier 2022 réalisation de l'A.G. extraordinaire en dissolution !!

Le sauvetage de l'AAPPMA de Marmagne a été réalisé grâce à la candidature à la présidence de M. Claude BERNARD avec la continuité du bureau à sa demande. Grand merci à Monsieur le Maire de Marmagne ayant calmé les véhémences fédérales !!

NOUVEAU BUREAU

Pt : BERNARD Claude
V. Pt. Ho : DROZDOWSKI François
Tr. : RICHARD Christian
Tr. Cartes : COLIN Frédéric
Sre : PROST René
Sre Adj : MARCHAND Andrée
Mem. BERNARD Daniel
Mem. DEMORTIERE Noël
Mem. DUCRET Cyril
Mem. LAMALLE Michel
Mem. MARTHIEN Robert
Mem. RANCIER Gilles
G.P. DECHAUME Noël
G.P. CHAUSSARD Claude

ACTIVITES 2022

DEVERSEMENTS
Mars : 400 kilos TRUITES FARIOS
Mai : 200 kilos TRUITES FARIOS

ANIMATION PECHE 2022

MARMAGNE LE 17 septembre
60 kilos TRUITES FARIOS
Très bonne assistance aux divers stands
Réunions mensuelles maintenues.



THÉÂTRE INTERLUDE

Cette année cher public, réservez votre week-end du 18 et 19 février 2023 pour un grand moment de rire.



Comme à son habitude votre petite troupe de théâtre locale va vous présenter sa nouvelle pièce.

Cette année nous avons choisi de vous proposer : **« J'aime beaucoup ce que vous faites »**, comédie culte de Carole Greep. Depuis sa création en 2002 cette pièce n'a jamais quitté l'affiche et a dépassé les 5000 représentations dans différents théâtres parisiens. Alors venez tous nous encourager les 18 et 19 février ! Nous comptons sur votre présence et sur vos rires ! Une pièce très enjouée, désopilante. Pour résumer : « Comment une fausse manœuvre avec un téléphone

portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité » .

Vous retrouverez sur scène : Thibaut CARRE, Bernard DESROCHES, Lionel REVIRON et Sandrine REVIRON. Cette saison Marie-Anne SLOWINSKI a souhaité faire une petite pause théâtrale.

À l'heure actuelle nous n'avons hélas toujours pas repris les répétitions enfants faute d'effectifs. Nous verrons si nous pourrons vous présenter un petit spectacle en première partie mais cela reste en suspens pour l'instant.

À ce titre si des enfants ou adultes seraient intéressés par l'activité théâtre pour renforcer nos effectifs merci de nous contacter au 06.70.76.04.82

Après notre week-end symphorinois nous continuerons notre tournée locale comme à son habitude sur les scènes des communes avoisinantes. Nous vous tiendrons informé des dates et lieux à la fin de nos représentations du week-end.

Nous remercions nos partenaires, la municipalité ainsi que les Jardins du Mesvrin.

L'ensemble de la troupe INTERLUDE vous souhaite une bonne et heureuse année 2023

CLUB DU RENOUVEAU

41 années de passées et 2022 n'est pas une des meilleures.

Malheureusement nous n'avons pas pu organiser notre loto de Février, ni notre traditionnelle choucroute. Courant de l'année, nous avons repris nos rencontres attendues de tout le monde, puis une sortie à Flavigny sur Ozerain et Pouilly en Auxois sur le canal de Bourgogne.

En Octobre nous avons fait une sortie dans le Morvan à ANOST et pour finir le 21 Octobre nous sommes allés à Saint léger Sous Beuvray pour arroser les anniversaires.

Nous avons retrouvé quelques adhérents mais le Club aimerait avoir un peu plus d'hommes pour jouer aux cartes et terminer l'année avec un repas de Noël.

Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'aide apportée au Club tout le long de l'année.

Le calendrier 2023 est organisé, nous espérons faire passer de bons moments à tous lors de nos retrouvailles, repas, voyages, sorties, restaurant. Que la bonne humeur soit toujours présente.

Pour certaines personnes, c'est difficile de se déplacer, on essaie de rendre service. Voilà les traditions de 2023.

Pour cette année le Club du renouveau vous présente ses Meilleurs Vœux de Bonne Année et surtout de Bonne santé à Tous.



À l'honneur



Mme PILLOT, doyenne du Club



M. DECHAUME, dont c'était l'anniversaire (85 ans)

CREUSOT VÉLO SPORT



© R. D.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL FSGT DE CLM INDIVIDUEL DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Le dernier dimanche de septembre est souvent l'occasion d'une augmentation de la présence de cyclistes entre Charmoy et Saint Symphorien de Marmagne. En effet, cette date est retenue pour l'organisation du Contre la Montre cycliste entre les 2 communes. Cette manifestation sportive est organisée par le club Creusot Vélo Sport, conjointement avec les communes de Charmoy et Saint Symphorien de Marmagne.

Cette année, le dimanche 25 septembre, la course cycliste était le support du championnat départemental FSGT de Saône et Loire de Contre La Montre individuel. D'autres coureurs non engagés sur le championnat ont également pu participer. Le parcours traditionnel de 16km entre les 2 communes, de Charmoy à Saint Symphorien de Marmagne, en passant sous Aigrefeuille, a été emprunté par plus de 80 coureurs cyclistes venant des 4 coins du département de Saône et Loire.

La météo a été mitigée mais cependant acceptable. Quelques averses à mi-parcours pour certains coureurs, un léger vent de face par moments et beau temps sur la ligne d'arrivée tout l'après-midi, non pas permis aux coureurs de battre le record de l'épreuve de 2015 (21'18" soit une moyenne de 46.2km/h).



Néanmoins d'excellents chronos ont été réalisés par les meilleurs, et notamment le vainqueur scratch de l'épreuve Antoine Bruno du VC Tournus avec un temps de 22'57". Ses dauphins sont Olivier Leroy de Bourg en Bresse à 17 secondes et Tanguy Bruno de Tournus à 33 secondes.

Concernant le championnat de Saône et Loire, c'est le jeune Creusotin Lucas Gueugneaud de Creusot Cyclisme, 6ème au scratch, qui l'emporte dans la catégorie FSGT 1. Sébastien Jolivot de Creusot Vélo Sport gagne en catégorie FSGT 2, Jean-Philippe Bérard également de Creusot Vélo Sport, l'emporte en catégorie FSGT 3.

Les 3 premiers coureurs de chaque catégorie ont été récompensés par les trophées offerts par les communes de Charmoy, Saint Symphorien de Marmagne et Creusot Vélo Sport. La journée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité de Saint Symphorien.



Lucas GUEUGNEAUD de Creusot Cyclisme



ST SYMP'ANIMATION



« Clap de fin sur 2022 »

- **téléthon 2021** : quelque peu modifié en raison de la situation sanitaire. Une recette de 604,64 € a été réalisée avec la vente des objets des écoles, la randonnée ainsi que les dons.
- **séjour hivernal à Murol** : 17 participants ont profité de belles randonnées dans la bonne humeur.



- **soirée Sautoriotes** : participation moyenne en ce début de sortie de crise sanitaire.
- **ravitaillement du trail des 3 châteaux** : 20 bénévoles présents pour la journée, félicités par l'Entente Athlétique du Creusot pour l'efficacité et l'organisation de ce ravitaillement.



- **défilé costumé des écoles** : en fin de journée, nous avons été conviés à l'inauguration de la fresque qui orne les murs de la cour d'école.
- **conférence** : « cœur et santé » était la thématique proposée.
- **troc de plants** : diversité de plants de fleurs et légumes.
- **marche « entre Autun et le Creusot »** : 920 marcheurs ont foulé 12428 km sur des sentiers entretenus par les municipalités et des bénévoles qui ont balisé 59 km de chemins, distribué quelques 3000 ravitaillements. Merci aux municipalités, propriétaires de chemins, agriculteurs pour la mise à disposition de terrain pour les parkings, 100 bénévoles sur le terrain pour cette journée dont 50 de Marmagne et St Symphorien durant 3 jours.
- **après-midi jeux extérieurs et soirée** : réussite et convivialité.
- **formation aux Premiers Secours Civiques** de niveau 1 avec 10 participants.

- **séjour d'été dans le Massif-Central** : 20 participants, randonnées, détente, convivialité.
- **méchoui** : 75 participants le midi et le soir avec jambon à la broche, jeux de pétanque et autres.
- **soirée années 80** : 50 personnes ravies de l'ambiance détendue et rythmée.
- **randonnée autour du lac des Settons** : 21 marcheurs autour du lac à moitié vide.
- **marche nocturne** : délocalisée à Uchon sur un terrain plus plat, les 15 marcheurs ont apprécié le coucher de soleil et le lever de lune.
- **nettoyage des chemins de randonnées** : 21 bénévoles ont défriché 1 km de sentier communal.
- **soirée Alsace** : 75 participants, dans une bonne ambiance, avec dégustation généreuse et excellente de produits alsaciens avec près de 16 sortes de vins.

Activités régulières :

- gym avec environ 20 personnes à chaque séance.
- après-midi jeux extérieurs en été et soirées jeux de société en hiver.
- marches du mardi après-midi, bon succès, 15 - 20 personnes chaque semaine.



Logistique :

- devant des demandes en hausse de mise à disposition de chapiteaux, l'association a procédé à l'achat d'un module supplémentaire.
- le local a été réaménagé, nettoyé et a vu l'installation d'une chambre froide.

En 2023, St Symp'Animation reconduit les mêmes activités et verra la naissance de nouveaux projets :

- marché de Noël dans l'Est de la France.
- brocante en même temps que le troc de plants.
- journée pêche, pique-nique et randonnée dans le Morvan.

Le 16 avril 2023, St Symp'Animation sera le coordinateur de la randonnée « Entre Autun - Le Creusot » qui se déroulera à St Symphorien, avec 4 circuits pédestres et 2 pour les VTT. 1000 participants sont attendus sur de nouveaux sentiers, avec 100 bénévoles dont 50 avec St Symphorien, votre aide supplémentaire sera la bienvenue.

Meilleurs vœux et bonne santé à tous, « Symp'Animez » vous en 2023

Site : saintsympanimation.fr

Email : saintsympanimation@gmail.com

